

# Brèves Nouvelles de Caderonne



14 mars 2002



## Vie Interne

### Caderonne : première SCIC de France

Ca y est ! La SCIC Caderonne a vu le jour « pour de vrai » ! Le 21 février dernier paraissaient les décrets d'application relatifs aux Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif et sept jours plus tard (seulement !), la préfecture de l'Aude nous accordait son agrément pour cinq ans considérant « *le caractère d'utilité sociale du projet qui tend à développer des activités d'animation touristique et culturelle, de nature à servir le développement local et la cohésion sociale en recherchant des complémentarités avec les activités existantes* ». Le 28 février, Caderonne devenait ainsi la toute **première SCIC de France**, et cela grâce notamment à un relais efficace des services de la Préfecture. Autant vous dire que, outre le fait d'être en soi un événement humaniste dans le petit monde des coopératives, cette jolie prouesse constitue également pour un excellent vecteur de communication. Qui s'en plaindrait ?

Afin d'entériner ensemble cette heureuse décision, nous organisons une **Assemblée Générale mixte ordinaire et extraordinaire, samedi 22 juin** à Caderonne. Cette AG a plusieurs objets : ratifier la transformation de la Coopérative Caderonne en SCIC, signifier l'augmentation du capital suite à l'arrivée de nouveaux actionnaires, créer un « vrai » Conseil d'Administration et composer les différents collèges.

Oyez, oyez, à cette même date (**samedi 22 et dimanche 23 juin**), nous programmons l'**inauguration** du Restaurant et du Café culturel !!! Réservez votre week-end, et préparez-vous à faire la fête...

### Nouveaux coopérateurs

Nous évoquons quelques lignes plus haut l'augmentation du capital due à l'arrivée de nouveaux actionnaires. Les voici : il s'agit de Eric ANDRIEU, Yolande ANTONIN, Françoise ANTONIN, Anne-Marie CHOQUET, Lutz ENGELMANN, Jean-Marc NEUVILLE, Joëlle PALMIERI, Suzanne TARICCO. Bienvenue à eux ! Le montant de leurs apports s'élève à 6450 euros (129 actions).

Nathalie REMIA nous a également rejoints. Si elle n'apparaît pas sur le procès verbal joint, c'est tout simplement parce que sa prise de participation est postérieure à la signature des statuts. Elle n'est pas moins partie prenante de l'aventure !

## L'Édito par Céline JALLAIS

C'est reparti !

Après un tout début d'année aux allures indécises, voilà que les choses se précisent. Il semble qu'un souffle nouveau s'occupe de *booster* le projet, amenant dans son sillage de nouveaux coopérateurs, de nouveaux partenaires, de nouveaux architectes, de nouveaux fonds, aussi... et surtout, une SCIC nouvellement agréée, provoquant par effet boule de neige une vague de notoriété et de nouveaux contacts !!! Il ne faudrait pas, pour autant, voir là un quelconque miracle mais bien le résultat des efforts et du travail acharné de quelques uns.

Dès lors, cependant, nous pouvons envisager l'ouverture de Caderonne et le démarrage de l'activité sous de meilleurs auspices.

Ceux-ci devraient correspondre au début de l'été et d'ici là, les manches sont à retrousser jusqu'aux omoplates !

Le compte à rebours est lancé ! Dans trois mois top chrono, les peintures achèveront leur séchage et tous s'activeront à parfaire les derniers détails de l'aménagement, des menus, de la programmation culturelle, etc. Les prochaines semaines s'annoncent donc particulièrement musclées !

Toujours partants ?



## Travaux

### Architecture

De nouveaux architectes se sont emparés de notre dossier avec ferveur. nous avons en effet confié une mission complète à l'Agence Delander & Jorrot, basée à Paris. Isabelle JORROT, bosseuse invétérée, y est notre interlocutrice privilégiée. C'est sur les conseils de Jean-Marc NEUVILLE, nouveau coopérateur et *supporter* de la première heure, que cette collaboration a été envisagée. Plusieurs paramètres nous ont ensuite confortés dans notre choix : cette agence, proche de l'esprit du projet, était la seule à accepter nos délais et à nous proposer des conditions financières plus que raisonnables. Par ailleurs, l'expérience et les compétences de ces professionnels nous permet aujourd'hui d'éviter le passage obligatoire par des bureaux d'études. Les premières estimations ont été effectuées et les devis définitifs devraient nous parvenir dans les jours qui viennent.

### Début du chantier

Selon le calendrier prévu en accord avec Isabelle JORROT, architecte, les travaux devraient commencer le 15 avril prochain pour deux mois non-stop de restauration. Ils concerneront essentiellement le rez-de-chaussée du bâtiment et se résumeront pour cette première tranche à la création du restaurant et du café culturel. Pas de chambre donc pour cet été. Leur aménagement prendra effet à l'automne.

Trois entreprises, dont les pré-devis semblent très cohérents, sont d'ores et déjà prêtes à intervenir en avril.

De plus, nous travaillerons avec des matériaux écologiques alliant qualités techniques et attrait économique.

### INFOS IMPÔTS - INFOS IMPÔTS - INFOS IMPÔTS - INFOS IMPÔTS

Chers coopérateurs imposables, cette information vous concerne. Pour bénéficier d'une réduction d'impôts relative à votre souscription d'actions dans la SCIC Caderonne, il vous suffit de remplir le formulaire CERFA 2042C disponible en mairie ou à l'hôtel des impôts dont vous dépendez.



## Finances

### Fondations

Quelques précisions s'imposent sur les dossiers de financement en cours. Le dossier déposé auprès de la fondation MACIF, avec pour objet principal le développement du jardin en logique d'insertion, est passé en commission. Il est ainsi désormais assorti d'une acceptation de principe. Nous travaillons actuellement à sa finalisation.

Nous avons également effectué une demande auprès de la fondation Chèque Déjeuner autour de la mise en conformité de la chaudière avec des arguments économiques, environnementaux et de sécurité.

Dernier point, le dossier France Active a passé avec succès l'épreuve de la commission régionale. Il est désormais en instruction nationale.

## Divers et variés

### Formateur

Bruno LANG a été sollicité par la Fondation France Active pour intervenir dans un processus d'aide à la décision auprès d'Entreprises souhaitant adopter à leur tour le statut de SCIC. Ayant fait ses gammes à Caderonne, il pourra être porteur de conseils juridiques et financiers pour les transformations nécessaires. Ces interventions permettront également à Bruno de financer son poste.

### Bye-Bye

Vous le savez, Caderonne accueillait sous son toit depuis décembre, un stagiaire du nom de Pierre COSNET, originaire d'un pays qui fleure bon la douceur angevine...

Le voilà reparti notre p'tit gars bien sympa après trois mois de bons et loyaux services au domaine, avec en poche un boulot conséquent sur les parcs paysagers et une approche constructive des futurs jardins de Caderonne. Pour tous ceux que cela intéresse, son rapport de stage est consultable à Caderonne.

### Brèves Nouvelles de Caderonne

Supplément interne bimensuel à la Gazette de Caderonne, bulletin mensuel de l'Association Companhs de Caderonne  
 Domaine de Caderonne - 11260 ESPERAZA  
 tel : 04 68 74 73 66 - fax : 04 68 74 73 67  
 e.mail : companhs@caderonne.com  
 Directeur de Publication : Laurent PASTEUR  
 Rédaction : Céline JALLAIS  
 en lien avec l'ensemble des Companhs  
 - Imprimé et diffusé par nos soins -